## MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL 1890, rue Principale Duhamel (Québec) JOV 1G0 Téléphone: 819 428-7100

## FORMULAIRE DE DEMANDE - CERTIFICAT D'AUTORISATION

## Déblai et remblai

## INFORMATIONS POUR L'ÉMISSION DU PERMIS OU CERTIFICAT D'AUTORISATION

- Le présent formulaire constitue une demande d'étude du dossier en vue de l'obtention d'un certificat d'autorisation.
- Aucun travail ne peut être entrepris avant d'avoir obtenu le permis.
- La Municipalité a un délai de quatre-vingt-dix (90) jours ouvrables pour délivrer ou, le cas échéant, refuser de délivrer un permis lorsque la demande est jugée complète.
- Le paiement des frais est exigé lors de la délivrance du certificat d'autorisation.
- L'information contenue dans ce formulaire n'est qu'une partie de la règlementation. Pour plus d'information, veuillez communiquer

avec le service d'urbanisme.	
<ul> <li>Tout changement apporté à la demande de certificat d'autorisation initiale lors de bation de l'officier désigné. Vous devez communiquer avec le service d'urbanisme seront complétés.</li> </ul>	
DATE DE LA DEMANDE TYPE DE DEMANDE	COÛTS
AAAA-MM-JJ Déblai Remblai	40 \$
IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE	
Nom, prénom, entreprise	TÉLÉPHONE / CELLULAIRE
ADRESSE : NO CIVIQUE, RUE, VILLE, PROVINCE, CODE POSTAL	ADRESSE COURRIEL
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR (si différent du propriétaire)	
Auto-construction Entrepreneur licencié	ODONNEUR D'OUVRAGE
PERSONNE CONTACT :	TÉLÉPHONE RÉSIDENCE / CELLULAIRE / TRAVAIL
ADRESSE : NO CIVIQUE, RUE, VILLE, PROVINCE, CODE POSTAL	Adresse courriel
NO RBQ DE L'ENTREPRENEUR	
IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT DES TRAVAUX	
Adresse (no civique et rue) Numéro de lot	MATRICULE
Projet riverain à un lac, cours d'eau ou milieu humide* : OUI	NON
*Pour les travaux en milieu riverain, des mesures particulières de protection de l'envi peuvent être exigées *	ronnement doivent être prises et des expertises
DR-10-2025	PAGE 1 DE 3

DESCRIPTION DES TRAVAUX				
Matériaux de remblai utilisés	MÉTHODE DE C	ONTRÔLE DE L ÉROSION	AUTRES DÉTAILS IMPORTANTS	
DOCUMENTS À FOURNIR			JI.	
Formulaire dûment rempli et signé				
Permis, certificats et autorisations requis par les autorités gouvernementales, s'il y a lieu				
Copie de l'acte notarié, si vous êtes propriétaire depuis moins de 6 mois				
Procuration exigée, si le demandeur n'est pas le propriétaire ou s'il s'agit d'une personne morale				
Plan d'aménagement de l'emplacement des travaux, à une échelle exacte, indiquant :				
<ul> <li>les limites du terrain et la localisation des bâtiments et ouvrages existants;</li> <li>les limites des lacs, cours d'eau et milieux humides ainsi que la délimitation de la bande de protection riveraine, s'il y a lieu;</li> <li>la pente de la rive et la direction de l'écoulement des eaux;</li> <li>la description du projet incluant les limites de tout remblai et déblai;</li> <li>la description des méthodes de contrôle de l'érosion qui seront appliquées avant, pendant et après les travaux;</li> <li>photos récentes montrant l'état de la rive ou du milieu humide à l'emplacement prévu des travaux.</li> </ul>				
quai. Différentes autorisations peuve Seules les demandes complètes sero entreprendre des travaux.  ÉCHÉANCE ET COÛT			ne vous autorise, en aucun temps, à	
DATE PRÉVUE DE DÉBUT DES TRAVAUX	DATE PRÉVUE	DE FIN DES TRAVAUX	Coût des travaux	
AAAA-MM-JJ		AA-MM-JJ	COUT DES TRAVAUX	
1	-	s exacts et que le perr	nandataire), atteste que les informations mis est émis sur la foi de ces informations, panisme en vigueur et aux lois pouvant s'y	
POUR TRANSMETTRE VOTRE DEMANDE				
Enregistrez votre demande une fois remplie.  Vauillez notes que si veus n'evez nos d'identification numérique (signature) veus cores réputé que in signé vetre de				
<ul> <li>Veuillez noter que si vous n'avez pas d'identification numérique (signature), vous serez réputé avoir signé votre de- mande en direct en soumettant ce formulaire.</li> </ul>				
<ul> <li>Cliquez sur le bouton « envoyer ma demande » et joindre votre demande remplie</li> </ul>				
et les documents requis à votre cour		ic volic demande fell	ENVOYER MA DEMANDE	

DR-10-2025 PAGE 2 DE 3